

Cycle Droit de la Concurrence

Lien : https://maroc-performance.com/formation/cycle-droit-de-la-concurrence

DURÉE	RÉFÉRENCE	CATÉGORIE
5 jours (35h)	**DTA05**	**Cycles complets**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Maîtriser le fonctionnement du contrôle des pratiques anticoncurrentielles, les sanctions encourues et les négociations possibles avec les différentes autorités de concurrence
- Maîtriser les risques en matière d'atteinte à la libre concurrence et les différentes procédures selon l'autorité de concurrence compétente
- Anticiper et de gérer les risques de contentieux en droit de la concurrence pour son entreprise
- Maîtriser les procédures de contrôle pour mieux prévenir les risques

POUR QUI ?

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Responsables commerciaux

Maroc Performance



Programme détaillé

1 / Mesurer les risques en matière de pratiques anticoncurrentielles

- Les ententes
- Les abus de position dominante et les abus de dépendance économique
- Déterminer les sanctions applicables
- Maîtriser les différentes procédures négociées

2 / Mesurer les risques en matière de contrôle des concentrations

- Définir les opérations concernées et calculer les seuils
- La procédure de contrôle
- L'appréciation de l'opération de concentration

3 / Maîtriser les procédures devant les autorités

- Identifier les choix offerts aux victimes de pratiques anticoncurrentielles
- Gérer les procédures d’enquête
- L'instruction de l'affaire
- Identifier les voies de recours contre les décisions de l’Autorité de la concurrence et de la Commission Européenne

4 / L'applicabilité du droit de la concurrence et l'autorité compétente

- La notion de droit de la concurrence
- Les conditions d'application du droit de la concurrence
- Les différentes autorités de contrôle de la concurrence

Maroc Performance

5 / Identifier les pratiques anticoncurrentielles

- Les préalables
- Les ententes anticoncurrentielles
- L'objet ou l'effet anticoncurrentiel, restriction sensible
- Les différentes formes d'entente
- Les exemptions : par catégorie et individuelle
- L'abus de position dominante ou de dépendance économique
- L'interdiction des prix abusivement bas
- Les autorités de la concurrence
- Les sanctions des pratiques anticoncurrentielles

6 / Décrire les pratiques restrictives de concurrence

- L'interdiction de la revente à perte
- L'interdiction des prix minimum imposés
- Les pratiques déloyales visées à l'article lors de l'établissement ou du déroulement de la relation commerciale
- La rupture brutale des relations commerciales établies
- Les sanctions des pratiques commerciales déloyales

7 / Mesurer l’étendue du contrôle des concentrations

- Contrôlabilité et autorité compétente
- Appréciation de l'atteinte à la concurrence : indice Herfindahl Hirschman, engagements, restrictions accessoires...
- Les différentes issues possibles et les sanctions applicables

8 / Les procédures selon l’autorité concernée

- Déposer une plainte
- Identifier vers qui se tourner en fonction de ses objectifs et des éléments du dossier
- Analyser la procédure devant chaque autorité et juridiction
- La DGCCRF

Maroc Performance

- L’Autorité de la concurrence
- La Commission européenne
- Mesurer les pouvoirs d'enquête de chaque autorité

9 / Mesurer l’importance des sanctions

- Anticiper les sanctions encourues en fonction de l'autorité saisie
- Maîtriser le contentieux des sanctions par la mise en œuvre d’alternatives à la sanction

9 / La prévention du contentieux en droit de la concurrence

- Cerner la politique des autorités de la concurrence et anticiper son évolution
- Les actions des autorités : les interpréter
- Les concentrations : ce qu'elles peuvent révéler aux autorités
- Faire le point sur les risques déjà rencontrés et leur gestion
- Mesurer les risques futurs
- Identifier l’opportunité de certaines actions
- Faire le point sur les principaux visages du droit de la concurrence
- Entente
- Abus de position dominante
- Relation société mère / filiales
- Développement des actions en dommages et intérêts : actions privées
- Identifier les pratiques à risque selon les secteurs d'activité
- Industrie : les échanges d'informations / les appels d’offres
- Distribution : l'alignement des prix / les prix imposés
- Médias : les transferts de technologie
- Le cas particulier des entreprises en position dominante / l'accès aux infrastructures / les rapports de force dans la sphère internet
- Une fois le risque identifié, organiser la réaction
- Modifier les comportements les plus risqués
- Travailler à un programme de mise en conformité avec le droit de la concurrence
- Organiser le contentieux privé
- Les actions à mettre en œuvre en défense

Maroc Performance

- La préparation d’une éventuelle attaque

10 / La gestion du contentieux en droit de la concurrence

- Réagir aux enquêtes de concurrence
- Mettre en place des procédures internes
- Identifier les droits et obligations des entreprises
- Organiser la réaction de l'entreprise
- Dialoguer avec les autorités de la concurrence
- Intervenir dans la procédure
- Proposer des engagements pour mettre fin à une procédure
- Utiliser le droit de la concurrence de manière offensive
- Déposer et gérer une plainte ou une assignation fondée sur une atteinte au droit de la concurrence
- Les actions indemnitaires / les obstacles jurisprudentiels
- Échapper aux éventuelles sanctions ou les minimiser
- Les programmes de clémence : définir quand et comment les utiliser – anticiper leurs risques et leur inconfort
- La transaction : définir quand l'utiliser et mesurer ses avantages
- Les engagements : leur délicate gestion

11 / Sécuriser les aides d'État

- Identifier la présence d’une aide d’État, en principe interdite
- Identifier les bénéficiaires potentiels d’aide
- Maîtriser les conditions constitutives d’une aide d’État
- Mesurer les enjeux du contrôle des aides d’ État
- Intégrer les objectifs du contrôle des aides d’État
- Maîtriser le processus de contrôle des aides d’État et mesurer les risques concrets pour l’entreprise
- Anticiper les difficultés liées à la procédure relative aux aides d’État
- Recenser les aides qui sont autorisées (présomptions de compatibilité)
- Cerner les conditions permettant d’autoriser les aides d’État (déclaration de compatibilité)

Maroc Performance

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

01 au 05 Fév. 2027	Présentiel - Casablanca
29 Mars au 02 Avr. 2027	Présentiel - Casablanca
24 au 28 Mai 2027	Présentiel - Casablanca
19 au 23 Juil. 2027	Présentiel - Casablanca
13 au 17 Sep. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@maroc-performance.com
Web : https//www.maroc-performance.com

Maroc Performance — Tous droits réservés